

UIMM

Auvergne

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

L'UIMM Auvergne aux côtés des entreprises industrielles d'Auvergne pour faire face au COVID-19

Dans ce contexte exceptionnel, les entreprises industrielles de la métallurgie font face à une désorganisation de leurs activités et une incertitude sur l'activité à venir. Elles ont pris la mesure de la situation, l'ont analysé dans le souci de préserver la santé de chacun, et ont décidé d'adapter leur activité, en la ralentissant ou la stoppant pour certaines, en la poursuivant totalement ou partiellement pour d'autres. Toutefois, cela ne les empêche pas de se mobiliser, de nombreuses initiatives solidaires ont vu le jour : entraide, dons, adaptation de leur production pour répondre aux besoins matériels générés par le Covid-19. L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) Auvergne, fédération des entreprises de la métallurgie en Auvergne, accompagne au quotidien les chefs d'entreprises et responsables RH du secteur en Auvergne pour assurer une continuité ou un retour progressif à l'activité en garantissant la sécurité sanitaire de tous.

Pour ce faire, une série de mesures a été prise au plan national et local :

1 ASSURER DES CONDITIONS SANITAIRES IRRÉPROCHABLES DE PRODUCTION GRÂCE À

- la publication d'un guide sur les mesures de prévention pour accompagner les entreprises industrielles et leur permettre d'assurer les conditions sanitaires nécessaires pour la continuité de leur activité,
- la commande de masques chirurgicaux, dont une partie sera donnée aux personnels soignants en soutien à l'effort citoyen pour lutter contre le virus.

CONTACTS PRESSE

Damien Camps

Chargé de communication

UIMM Auvergne

P. 07 89 57 50 90

T. 04 73 90 15 43

dcamps@uimmauvergne.org

Marc Chaumeix

Agence Qui Plus Est

P. 06 82 17 10 86

T. 04 73 74 62 37

marc.chaumeix@quiplusest.com

Élodie Flak

Agence Qui Plus Est

P. 07 55 58 25 68

T. 04 73 74 62 35

elodie.flak@quiplusest.com

2

ACCOMPAGNER QUOTIDIENNEMENT LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES D'AUVERGNE



Dès le début de la crise, le Gouvernement a rapidement pris les mesures pour accompagner les entreprises et leur offrir de la souplesse dans l'organisation du travail. Les entreprises industrielles ont donc dû s'adapter très vite. Les juristes de l'UIMM Auvergne, experts en droit social et organisés aujourd'hui en télétravail, **sont en liaison permanente avec les chefs d'entreprises et les responsables RH du secteur pour répondre à leurs nombreuses questions juridiques** sur la mise en place du télétravail, l'activité partielle, les mesures de sécurité à prendre, la prise des congés payés, la rémunération, la responsabilité des employeurs...

Chaque jour, l'UIMM Auvergne leur transmet **une note d'information pour les aider à analyser les dernières annonces du gouvernement** et leur faire **connaître les dispositifs d'aides dont elles peuvent bénéficier** (prêts garantis par l'Etat, report de charges sociales, aides régionales...). Pour favoriser les échanges entre les adhérents de l'UIMM Auvergne, **un groupe Whatsapp** a été créé. L'occasion pour les chefs d'entreprises de continuer à échanger entre eux sur leur situation et se soutenir dans cette période difficile. Pour l'UIMM Auvergne, c'est aussi un moyen très efficace de **faire remonter au niveau local et national auprès des décideurs publiques les difficultés rencontrées par les entreprises de la branche.**



TÉMOIGNAGE

PRÉOCCUPATIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE ET DES DRH.

L'équipe juridique de l'UIMM Auvergne sur tous les fronts !

« Nous en avons accompagné des réformes, nous en avons connu des crises mais avec une telle ampleur, jamais !

Même la mise en place des 35h n'avait pas provoqué autant d'interrogations, c'est vraiment très impressionnant » ainsi

s'exprime Françoise Tournilhas juriste au sein de l'UIMM Auvergne depuis plus de 20 ans. Depuis le début de la crise sanitaire, l'équipe juridique de l'UIMM Auvergne s'affaire au quotidien pour répondre aux multiples sollicitations émanant des adhérents. L'équipe fait face à une profusion d'appels : jusqu'à 80 sollicitations par jour, soit par mail, soit directement au téléphone. *« La situation engendre des profondes inquiétudes et de grandes préoccupations. Toutes les questions portent sur le même thème : comment continuer à assurer la gestion d'une entreprise en période de pandémie et de confinement ? Cette crise est différente des autres car elle concentre à elle seule tous les sujets liés au droit de travail : hygiène, santé et sécurité (quelles conditions pour la protection de mes salariés ?), durée du travail (quel calibrage de l'activité par rapport au temps de travail de chaque collaborateur ?), contrat de travail (rémunération, recrutement, préavis, ...) et négociation collective (quelle relation avec les représentants du personnel ?) ».*

Ce sont aussi bien les responsables des ressources humaines dans les entreprises industrielles que les dirigeants de PME qui font appel à l'équipe juridique de l'UIMM Auvergne. **« Peu importe la taille de l'entreprise, ils veulent être accompagnés pour prendre les mesures adéquates dans le strict respect du droit du travail. L'intuitu personae est primordial à nos yeux. L'information juridique adaptée à la situation de l'entreprise est un acte confidentiel. Il doit prendre en considération des circonstances particulières, c'est pourquoi, nous devons agir au cas par cas. La relation de confiance n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui. Cependant, l'exercice de notre métier est soumis à l'examen et à la compréhension des lois. Pour conseiller au mieux les entreprises, nous avons besoin de temps car nous devons décortiquer les nouvelles ordonnances prises en urgence par le gouvernement et les ministères. Ce n'est pas évident mais nous faisons notre maximum pour apporter notre expertise et notre réconfort. Nous devons être solidaires ! ».**



LES INITIATIVES SOLIDAIRES DES ADHERENTS DE L'UIMM AUVERGNE

Les industriels auvergnats apportent des solutions concrètes à la crise actuelle, participer à cet élan solidaire est primordial pour eux.

QUANTEL MÉDICAL S'ENGAGE ACTIVEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LE COVID-19

Située à Clermont-Ferrand, l'entreprise Quantel Médical est spécialisée dans les solutions innovantes en lasers et échographes médicaux. Aujourd'hui plus que jamais elle se mobilise pour accompagner au quotidien les personnels soignants qui se trouvent en première ligne de cette crise sanitaire sans précédent.



Pour Jean-Marc Gendre, son PDG cela consiste à **tenir ses engagements de société réglementée et ainsi à maintenir son service auprès des hôpitaux lorsqu'ils en ont besoin**. Dans ce cas précis, on parle aussi bien de la production de produits à usage unique, de matériel médical type échographe ou encore d'un « service après-vente » pour l'entretien et la réparation des équipements médicaux dans les milieux hospitaliers.

L'entreprise a dû rapidement s'adapter, comme nous l'explique Jean-Marc Gendre « Afin de maintenir notre activité, de nombreuses mesures sanitaires ont été mises en place : distanciation sociale autour de chaque collaborateur, nombre de salariés limité dans les bureaux et les ateliers, équipement des personnels présents, télétravail lorsque cela est possible. ». **« Nous devons pouvoir continuer de produire mais aussi d'assurer notre mission de SAV, que ce soit par téléphone ou sur le terrain pour aller réparer le matériel médical dans les hôpitaux. Tout cela doit se faire dans les meilleures conditions sanitaires pour nos collaborateurs ».**

L'entreprise possède une gamme de produits qui correspond aux besoins face à l'épidémie de Covid 19, des échographes utilisés en première intention dans le diagnostic des pathologies pulmonaires. La portabilité de ces échographes permet d'orienter les malades très tôt, directement au lit du patient, afin de garantir une prise en charge rapide et efficace.

Quantel Medical a décidé de **soutenir l'effort général en augmentant sa capacité de production et en rendant disponible ses échographes Evotouch Evotouch+ dans les plus brefs délais aux différents besoins des professionnels de santé dans cette période difficile.** « Ce que j'ai appris avec les différentes phases de crises que j'ai traversées, c'est **qu'il faut être agile et réactif.** La taille de notre entreprise nous permet d'être agiles pour pouvoir répondre aux demandes urgentes. On se prépare au fur et à mesure en fonction des besoins. On réintègre petit à petit des effectifs salariés lorsque la chaîne de production le nécessite » nous dit Jean-Marc Gendre. Il poursuit « Nous faisons face à une demande importante en France mais aussi au niveau mondial. **Nous devons nous trouver en position de produire en prévision de la demande qui, nous le savons, va continuer d'augmenter.** C'est pourquoi, nous nous sommes préparés et avons redémarré la production de ces échographes afin de pouvoir satisfaire des demandes immédiates. **L'objectif final est de produire davantage pour réaliser des stocks et pouvoir répondre instantanément aux différents volumes de commande.** ».

« Ce que j'ai appris, c'est qu'il faut être agile et réactif ! »

MASTERMECA MET SON SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES SOIGNANTS

MasterMeca, usineur de pièces mécaniques (outillage, pièces de maintenance et de grandes dimensions), a **souhaité répondre à l'appel d'urgence d'une société auvergnate pour la réparation d'équipement nécessaire à la contribution dans la lutte contre le COVID-19.**

Cette première, basée à Montluçon, avait dû stopper la quasi intégralité de son activité lors de l'annonce du confinement, comme l'explique Alexandre Jied son Président « *On ne comptait pas fermer mais nos fournisseurs, sous-traitants avaient fermé, ce qui a stoppé notre activité. J'ai donc mis la majorité de mes salariés en activité partielle.* ».

Quelques jours plus tard, **l'entreprise, reçoit l'appel d'une société ayant une demande urgente : deux axes mécaniques de ses machines de fabrication de gel hydroalcoolique étaient usées**, compromettant sa production.

Alexandre Jied a aussitôt rappelé quelques salariés pour l'aider dans cette course contre la montre. « *J'ai bien saisi le caractère très urgent de cette commande. J'ai aussitôt rappelé 3 de mes salariés qui s'étaient portés volontaires pour ce cas de figure. Nous devons apporter une solution technique en un temps record, trois jours seulement! Mais j'ai la chance d'avoir un personnel très qualifié et autonome. Chacun de mes salariés sait travailler de A à Z sur une pièce ou un ensemble de pièces : programmation des machines, choix de leur outillage et de leurs matières. Nous avons pu tenir le délai sans problème. Bien entendu, j'ai mis en place toutes les procédures de sécurité, les gestes barrière, la délimitation de zones de travail, une mise à disposition de gel et de masques pour chaque salarié. Chaque soir nous désinfectons le matériel et chaque collaborateur à sa propre machine. La priorité est que mes salariés travaillent sans se mettre en danger.* ».



**Nous devons
apporter une
solution technique
en un temps
record.**

Lors de la livraison des pièces au client, la société fait part à Alexandre Jied d'une **seconde demande. Un véritable challenge.** « *Quand j'ai ramené ses pièces au client, il m'a interpellé sur un autre outillage, en plastique cette fois. Il souhaitait adapter une machine, qui n'est absolument pas prévue pour cela, afin qu'elle puisse remplir des bouteilles et flacons de gel hydroalcoolique. Il fallait donc modifier l'outillage. Un véritable défi pour nous ! Nous avons*

l'habitude de réparer ou créer des pièces, mais c'est la première fois que nous devons le faire sans aucun plan ou pièce de base. Là, il fallait que l'on crée 5 pièces, à partir de rien. Il a fallu se remettre intellectuellement en question. Un challenge complexifié par le fait que nous n'avons pas la machine à modifier sous la main, puisque le client se trouvait à 100 km de nous. Il fallait que nos pièces correspondent parfaitement lors de la livraison chez le client. Nous n'avons pas le droit à l'erreur. ».

C'est donc sans relâche, et avec une petite semaine de délais, que Didier, Daniel et Johnny se sont relayés et complétés dans les différentes phases de production : dessin, usinage des petites pièces en inox, usinage de plus grosses pièces en plastique. En ne se basant que sur les dimensions des bouteilles et flacons que devait produire cette machine à modifier et sur les côtes des pièces qu'ils avaient pu prendre.

Aujourd'hui, l'équipe est fière d'avoir pu contribuer à l'effort collectif de cette lutte dans cette crise sanitaire « **Participer à l'élaboration et la réparation de ces machines était un honneur pour nous. On se sent utile, on participe à cet élan des personnes qui sont utiles par rapport à la crise actuelle.** ».



L'INITIATIVE DE TMUA, OU QUAND L'INDUSTRIE AFFIRME SA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

TMUA (entreprise du Groupe SIBIM), située à Langeac (43) est spécialisée dans la conception et la réalisation complète et intégrée, de solutions de machines industrielles pour l'application abrasive.

Equipée d'une imprimante 3D, elle a pu répondre à une demande spécifique et produire des supports de visière de protection à titre gracieux.



Damien Bachelerie, référent technique bureau d'étude mécanique de l'entreprise TMUA a été sollicité sur le réseau Facebook pour la fabrication de masques. Il a soumis l'initiative à sa direction qui a, bien entendu, tout de suite accepté d'y contribuer. Pascal Brunel, dirigeant du Groupe Sibim (dont fait partie l'entreprise TMUA) nous explique plus en détails : **« Nous avons répondu présents tout de suite. Damien est actuellement en télétravail, nous lui avons donc mis l'imprimante 3D à disposition chez lui avec le matériel nécessaire. Nous avons récupéré un fichier modèle de masque à imprimer qu'il a amélioré afin de réaliser un support visière aseptisable. Celui-ci permet d'intégrer des visières à reliure transparentes pour lesquelles il est possible d'utiliser une perceuse normale de bureau. Ce support a été conçu pour s'adapter au modèle standard de visière ».**

À ce jour, l'entreprise a produit plus d'une centaine de visières, à raison d'une capacité de production allant jusqu'à une douzaine par jour.

Elle a ainsi pu fournir les équipements à l'Hôpital de Langeac, la Pharmacie Dumas à Langeac, les infirmières libérales de Langeac, la maison de retraite Les Pireilles à Paulhaguet, et bientôt l'hôpital de jour de Brioude ainsi que certains vendeurs de denrées alimentaires locaux. Les demandes se concentrent essentiellement sur les communes de Langeac, Brioude, Paulhaguet.

« Bien entendu, nous livrons à la fois le support et les visières. On essaie d'être complets sauf pour ceux qui ne le demandent pas. Evidemment tout cela se fait à titre gracieux, c'est notre participation à la crise actuelle et cela nous fait plaisir de pouvoir apporter notre modeste contribution à ceux qui nous protègent et nous soignent. »

Grâce à l'initiative de TMUA **ce sont bientôt 200 personnels soignants locaux qui seront équipés et protégés.**

L'entreprise a à cœur de continuer sa mobilisation et de poursuivre cette action solidaire. Damien continue de prendre chaque demande qu'il reçoit et la direction veille à l'approvisionnement en bobines de fil nécessaires à l'impression des visières.

« Très clairement, l'opportunité est venue à nous et on a réagi grâce à l'implication de Damien. Je tiens vraiment à souligner que l'initiative vient de lui. Nous avons trouvé l'idée très intéressante et dans notre capacité à répondre. En ces temps difficiles, nous avons tous envie de faire quelque chose sauf que nous n'en avons pas forcément l'opportunité. Quand elle s'offre à nous, on se doit de répondre présents. Nous continuerons de prendre les besoins de chacun et d'y répondre tant que nous aurons la capacité de le faire ».

Bien entendu, la Direction a aussi mis en place les règles sanitaires sécuritaires en vigueur en cette période particulière : gestes barrières, équipements de protection des salariés, etc.

« Nous avons équipé tous nos salariés de masques mais nous tenions aussi à leur en donner suffisamment pour donner la possibilité à leur famille de se protéger également. C'est pourquoi nous avons distribué 3 masques à chacun de nos salariés. Ils sont en tissu, réutilisables et ont été validés par la Préfecture. Une opération que nous renouvelerons tout au long de la période de confinement. Nous avons également équipé chaque poste de travail en flacons hydroalcooliques, mais nous en avons distribué aussi à chacun de nos salariés, pour une utilisation au travail et à leur domicile, et que nous pouvons reconstituer à la demande. Nous trouvons normal de pouvoir fournir des protections à nos salariés et sommes heureux de pouvoir étendre notre action à leur famille. Ils ont tous beaucoup apprécié ».



**Nous avons
répondu présents
tout de suite !**

MECA THEIL, UNE INDUSTRIE QUI PARTICIPE À L'EFFORT COLLECTIF DE LUTTE CONTRE LE COVID-19.

Entreprise cantalienne, Méca Theil est fabricant de machines spéciales dans les domaines de la robotique et des automatismes.

Face à la situation de crise, Olivier Theil, Directeur de Méca Theil, a cherché des solutions rapides à mettre en œuvre afin de venir en aide aux commerçants locaux.



J'avais les matériaux adéquats pour apporter une solution !

« Dans mon village à Vézac il y a une supérette. Au début du confinement, je suis allé les voir et j'ai constaté qu'ils étaient relativement embêtés par rapport aux mesures de protection à mettre en place. J'ai discuté avec le gérant et lui ai dit que grâce à l'activité de ma société j'avais les matériaux adéquats pour lui **apporter une solution : un support de protection en plexiglas qui vient se poser sur la caisse. Permettant ainsi à son personnel d'être protégé et de lutter contre la prolifération du virus.** »

C'est ainsi qu'Olivier et son équipe se sont mis dès le lendemain à fabriquer le premier support de protection à destination des hôtesses de caisse. « Une fois cette première vitre de protection mise en place, le gérant de la supérette l'a validé et nous avons enchaîné sur la production d'un second support. Puis, **il y a eu un effet de chaîne et nous avons eu de nouvelles demandes. Nous avons continué en équipant le tabac d'à côté, les boulangeries locales. Au total, aujourd'hui, nous avons installé 12 dispositifs** dans des commerces de proximité sur un rayon de 25 km (Aurillac, Calvinet, Vézac, ...). Cette initiative n'est pas tout à fait gratuite car nous sommes obligés de facturer les matériaux, mais nous le faisons à prix coutant et offrons toute la main d'œuvre, ainsi, ces installations rentrent largement dans le plan de soutien financier de la Région. »

Loin de vouloir communiquer sur cette initiative, **l'entreprise est aujourd'hui sollicitée par les commerces locaux et soutenue par la Communauté de communes Chataigneraie cantalienne qui salue son engagement.**

« On ne cherche pas à amplifier la demande. J'ai simplement dit aux gens du coin que je voulais bien rendre service et le bouche à oreille à fait le reste. **Je pense qu'il faut faire preuve de solidarité et d'entraide, tout cela ne fait pas de mal au milieu de ce contexte** ».

Au-delà de venir en aide à ses commerçants de proximité, **Méca Theil, prend très à cœur la sécurité de ses salariés. L'entreprise a mis en place les moyens nécessaires afin que ses équipes puissent continuer de travailler.** « Notre entreprise tourne à 50% de son activité. Même si nombreux de nos clients et sous-traitants sont fermés, je ne voulais que notre société ferme car cela serait encore plus dramatique en termes de perte d'exploitation et de sortie de crise.



Comme je n'ai pas une activité qui nécessite l'ensemble de mes équipes, j'ai proposé à une partie des salariés d'être en activité partielle ou en télétravail quand c'est possible. Pour ceux qui continuent de travailler en atelier j'en ai appelé à la responsabilité de chacun pour bien appliquer **les gestes barrières** : ne pas se croiser, respecter la distance de sécurité, faire attention aux parties communes. Bien entendu, **nous mettons à disposition de nos équipes le matériel de protection nécessaire que nous avons à notre disposition.** ».

